



25<sup>E</sup> ÉDITION  
**ACTUALITÉ  
DE LA PAIE 2026**

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES PROFESSIONNELS DE LA PAIE



**4 sessions**  
de juin à décembre



À **Paris, Lyon**  
ou à **distance**



**9 h 00**  
**17 h 30**



**Lefebvre Dalloz**  
COMPÉTENCES

# ÉDITO

Madame, Monsieur,

De nombreuses dispositions légales et réglementaires impactent la pratique de la paie. C'est pourquoi, afin de maîtriser ces évolutions et leurs conséquences pratiques, Lefebvre Dalloz vous propose une conférence avec plusieurs sessions au choix à Paris, à Lyon ou à distance.

Cette journée sera animée par deux experts de la paie et permettra d'échanger entre pairs.

Dans l'attente d'échanger prochainement avec vous, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

## **Blandine Dejonghe**

Responsable des formations GRH,  
Formation et Paie  
Lefebvre Dalloz Compétences



## **OBJECTIFS**

- Identifier les évolutions légales et réglementaires ainsi que leurs impacts en paie
- Maîtriser les évolutions concernant les cotisations sociales et le bulletin de paie
- Analyser les mesures pouvoir d'achat
- Appréhender les changements de doctrine dans le cadre du BOSS

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Responsables paie, Gestionnaires paie, Responsables des ressources humaines, Responsables administration du personnel, Comptables, Cabinets d'expertise comptable



## **INTERVENANTS**

### **Stéphane LIZIARD**

Consultant en RH, spécialiste paie et administration du personnel,  
Dirigeant du Cabinet O2 Consulting

**Accompagné d'un expert de la paie**

# PROGRAMME

Ce programme est donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité récente.

## 1 Evolutions concernant les cotisations sociales et l'impôt, les barèmes en paie et le bulletin de paie

- Impact de la loi de finances 2026 : suppression de l'exonération attachée aux primes de médaille du travail, régime des pourboires prolongé
- La gestion des prestations du CSE : les précisions concernant les exonérations des ASC
- Heures supplémentaires : la déduction forfaitaire patronale élargie aux entreprises de 250 salariés et plus
- Réduction de charges pour 2026 : mise en œuvre de la RGDU
- DSN de substitution : quel périmètre prendre en compte après une 1ère année d'existence ?
- DSN - Fait générateur des cotisations : les évolutions pour 2027
- Bulletin de paie rénové : évolution de la présentation du bulletin de paie pour 2027

## 2 Suspension du contrat de travail : nouveautés concernant les congés payés et les absences liées à la Sécurité Sociale

- Encadrement des arrêts maladie par l'Assurance maladie : quelles répercussions en paie ?
- Le nouveau congé de naissance : quelles répercussions pour le salarié ?
- Évolutions réglementaires concernant la maladie et les accidents du travail sur le droit à congés payés suite à la loi DDADUE
- Le droit à report des congés payés non pris
- Précisions jurisprudentielles concernant les congés payés suite à la loi DDADUE

## 3 Rupture du contrat de travail : évolutions à prendre en compte

- Emploi des seniors : de nouveaux dispositifs à prendre en compte pour gérer les fins de carrière des seniors (contrat de valorisation de l'expérience, indemnité de fin de carrière, retraite progressive,...)
- Régime social et fiscal des indemnités de rupture : évolution de la contribution patronale sur les indemnités de rupture conventionnelle homologuée et l'indemnité de mise à la retraite
- Rupture conventionnelle homologuée : les changements à prendre en compte
- Autres cas de fin de contrat

## 4 Nouveautés en matière de contrats aidés et exonération

- Apprenti : nouveau régime d'exonération
- Quelles sont les aides à l'embauche en 2026 ?
- Contrats de professionnalisation, emplois francs, les dernières évolutions

## 5 Publication du Bulletin officiel de la Sécurité Sociale : les impacts en paie

- Des évolutions de doctrine sur différents sujets : calcul du plafond, exigibilité des cotisations, limites d'exonération sociales
- Date d'application de ces changements

## 6 Décision de justice concernant la paie

- Panorama de différentes décisions sur les sujets divers : titres restaurant, prescription, épargne salariale

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Dates

Paris : 23 juin, 15 oct. ou 10 déc. 2026

Lyon : 19 nov. 2026

A distance : 23 juin ou 10 déc. 2026

**Horaires** 9h00 • 17h30



**RETROUVEZ LA FORMATION SUR**  
[formation.lefebvre-dalloz.fr](https://formation.lefebvre-dalloz.fr)

# ATELIER PRATIQUE

## METTRE EN ŒUVRE LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES IMPACTANT VOTRE PAIE



### OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions réglementaires
- Sécuriser ses pratiques
- Intégrer les mises à jour concernant le bulletin de paie



### INTERVENANT

#### Stéphane Lizard

Consultant en RH, spécialiste paie et administration du personnel.  
Dirigeant du cabinet O2 Consulting

### PROGRAMME

#### 1 Réduction de cotisations patronales : mise en œuvre de la RGDU

- Les évolutions du dispositif
- Savoir calculer les paramètres de calcul : rémunération à prendre en compte, calcul du SMIC
- Impact des absences non rémunérées sur le calcul du SMIC à prendre en compte

*Exercices de mise en situation*

#### 2 DSN de substitution : vérifier ses bases plafonnées

- Anticiper les contrôles mise en œuvre dans le cadre de la DSN de substitution
- Contrôler ses bases plafonnées retraite

*QCM de validation & exercice de mise en situation*

#### 3 Heures supplémentaires : élargissement de la déduction forfaitaire patronale aux entreprises de 250 salariés et plus

- Savoir calculer les réductions de cotisations et exonération d'impôts sur les heures supplémentaires
- Quelles sont les heures supplémentaires à prendre en compte ? quels sont les impacts des absences sur le déclenchement des heures supplémentaires ?

*Exercices de mise en situation de calcul d'heures supplémentaires dans différentes situations*

#### 4 Rupture conventionnelle homologuée : évolutions des cotisations patronales

- Calcul de l'indemnité de rupture conventionnelle homologuée
- Déterminer le régime social et fiscal dans différentes situations

*Exercices de mise en situation*

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Dates

Paris : 24 juin, 16 oct. ou 11 déc. 2026

Lyon : 20 nov. 2026

A distance : 24 juin ou 11 déc. 2026

**Horaires** 9h00 • 17h30



Retournez ce bulletin à :

Lefebvre Dalloz Compétences Tour Lefebvre Dalloz Service inscriptions clients formation  
10 place des Vosges CS 20360 92072 Paris La Défense Cedex  
Tél. : 01 83 10 10 10 • E-mail : [adv-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:adv-formation@lefebvre-dalloz.fr)

**Oui, je m'inscris à la journée Actualité de la paie 2026** (Réf. PDF-WEB - 531073)

Session choisie :

**Paris**

- 23 juin 2026  
 15 oct. 2026  
 10 déc. 2026

**Lyon**

- 19 nov. 2026

**À distance**

- 23 juin 2026  
 10 déc. 2026

Tarif : **1 110€ HT** soit 1 332€ TTC (restauration comprise pour les sessions en présentiel)

**Oui, je m'inscris à l'atelier Mettre en oeuvre les évolutions réglementaires impactant votre paie** (Réf. PDF-WEB - 600273)

Session choisie :

**Paris**

- 24 juin 2026  
 16 oct. 2026  
 11 déc. 2026

**Lyon**

- 20 nov. 2026

**À distance**

- 24 juin 2026  
 11 déc. 2026

Tarif : **990€ HT** soit 1 188€ TTC (restauration comprise pour les sessions en présentiel)

**Oui, je m'inscris au pack Actualité de la paie 2026 + Mettre en oeuvre les évolutions réglementaires impactant votre paie** (Réf. PDF WEB - 600274)

Session choisie :

**Paris**

- 23 et 24 juin 2026  
 15 et 16 oct. 2026  
 10 et 11 déc. 2026

**Lyon**

- 19 et 20 nov. 2026

**À distance**

- 23 et 24 juin 2026  
 10 et 11 déc. 2026

Tarif : **1 785 € HT** soit 2 142 € TTC (restauration comprise pour les sessions en présentiel)

\*Remise exceptionnelle non cumulable avec d'autres promotions.

### SOCIÉTÉ

Raison sociale \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_  
SIRET \_\_\_\_\_

### PARTICIPANT

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

E-mail (pour vos accès aux ressources pédagogiques) \_\_\_\_\_

Mobilité réduite / Handicap

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION (SI DIFFÉRENT DU PARTICIPANT)

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

### ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE DE VOTRE SOCIÉTÉ)

Contact \_\_\_\_\_ Raison sociale \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Fax \_\_\_\_\_ SIRET \_\_\_\_\_

### CONSENTEMENT ET DROITS DES PERSONNES

En soumettant ce bulletin, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre Politique de confidentialité et vous acceptez que les informations recueillies soient traitées par l'ensemble des filiales du groupe Lefebvre-Sarrut, auquel appartient Lefebvre Dalloz Compétences, dans le but de gérer vos demandes, commandes et abonnements, de constituer un fichier clientèle et à des fins de statistiques et de prospection commerciale. Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Pour connaître et exercer vos droits, veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur notre site [formation.lefebvre-dalloz.fr](http://formation.lefebvre-dalloz.fr) ou contactez-nous à l'adresse suivante [droitsrgpd@lefebvre-sarruteu](mailto:droitsrgpd@lefebvre-sarruteu). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales de notre part, merci de cocher la case suivante  Lefebvre Dalloz Compétences - Tour Lefebvre Dalloz, 10 place des Vosges 92400 Courbevoie  
Tél. : 01 83 10 10 10 - [src-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Je reconnais avoir lu et approuvé les CGV de Lefebvre Dalloz Compétences consultables sur [formation.lefebvre-dalloz.fr](http://formation.lefebvre-dalloz.fr)

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise